



DIRIGER :
Organiser la
mobilité de vos
salariés avec
les outils
adaptés

E-ENTREPRISE

N° 59

FEVRIER 2009

La mobilité devient de plus en plus facile à gérer pour les salariés comme pour leurs employeurs grâce aux outils qui se sont développés ces dernières années. Quels sont ces outils ? À quoi servent-ils ? Panorama.

Communiquer à distance

La star de la communication à distance est l'e-mail. La principale nouveauté, c'est que, désormais, les salariés peuvent lire et envoyer des mails de partout et avec divers appareils. Les ordinateurs portables avec une carte 3G ou un wifi permettent de recevoir les mails où que l'on soit. C'est également vrai avec les Smartphone.

La plupart des hôtels et des lieux publics proposent désormais des connexions web pour ceux qui sont équipés de leur propre ordinateur. Ils mettent également à disposition des clients des ordinateurs connectés à Internet.

Autre outil pour communiquer en temps réel des informations brèves, les messageries instantanées. Elles permettent de garder un contact permanent tout en continuant à travailler sur autre chose. Dès que votre correspondant vous envoie un message, une fenêtre s'ouvre sur votre ordinateur. Ces messageries sont gratuites et se téléchargent très facilement sur Internet.

Dans le même registre, les softphones permettent de téléphoner gratuitement d'ordinateur à ordinateur. Ces logiciels de téléphonie sont également téléchargeables. Certains softphones proposent également du partage de fichiers, une messagerie instantanée ou une visioconférence.

Travailler ensemble à distance

C'est possible grâce aux outils dits "collaboratifs". Leur vocation est de permettre de participer en temps réel à l'avancement des projets en visualisant les contributions de chacun.

Le wiki (dont le plus connu est Wikipédia, l'encyclopédie collaborative en ligne) en est l'illustration parfaite. Il s'agit d'une application qui permet de partager de la documentation en ligne. L'originalité vient du fait que le partage se fait au niveau de l'écriture. En effet, un wiki a la particularité de pouvoir être retravaillé en ligne par toute personne autorisée, cela permet de mutualiser le savoir. La finalité est essentiellement de produire de la documentation. En fait, le terme de wiki désigne à la fois le logiciel, le Service Web et la documentation qui en ressort. Enfin, des outils de gestion, comme le workflow, donnent la possibilité d'enrichir ensemble les éléments d'un projet et de coordonner l'ensemble par le biais d'agendas ou d'alertes.

Grâce à ces outils, vos collaborateurs sont en lien avec l'entreprise 24h sur 24. Ils peuvent envoyer des documents et en recevoir. Il n'en reste pas moins que cette mobilité doit s'organiser d'un point de vue managérial. Un point à ne pas négliger avant de vous lancer dans l'aventure.



Ordre des experts-comptables
région Paris Ile-de-France

45, Rue des Petits Champs

75035 - PARIS Cedex 01

Téléphone : 01 55 04 31 31 / Télécopie : 01 55 04 31 70

www.oec-paris.fr



est une publication électronique

bimensuelle de

l'Ordre des experts-comptables

région Paris Ile-de-France

Directeur de la publication : Bernard LELARGE

Rédacteur en chef : Arnaud CUISINIER

Conception/Réalisation : BGC TOSCANE - www.bgctoscane.com

Règle publicitaire : Efficiliation

42, rue des Martyrs - 75009 PARIS / Téléphone : 01 40 18 54 04 / Site internet : www.efficiliation.com

©Istockphoto - Ordre des Experts-Comptables